



NON au changement de statut d'EDF et de Gaz de France !

Le Gouvernement vient d'adopter un projet de loi visant à ouvrir le capital d'EDF et de Gaz de France et à transformer ces deux entreprises publiques en sociétés anonymes. Il entend également poursuivre le processus de libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité et bouleverser le financement du régime de retraites des électriciens et gaziers.

Pourquoi une ouverture du capital de ces deux entreprises, premier pas vers leur privatisation ? Que l'on n'évoque pas ici une quelconque nécessité fixée par l'Europe, car **les traités européens ne se prononcent en aucune manière sur le caractère public ou privé des entreprises.**

L'expérience récente des pays qui se sont engagés dans cette voie montre à quel point elle est synonyme de :

- hausses de prix,
- discriminations entre les usagers par une politique commerciale privilégiant les clients les plus rentables,
- reculs sociaux pour les personnels,
- détérioration de la sécurité des citoyens et de la sûreté de la production.

Libéralisation, ouverture du capital et modification du régime des retraites sont les trois volets d'une seule et même politique visant surtout à réduire le champ de l'intervention publique au détriment de l'intérêt général. Pourtant **EDF et Gaz de France**, en tant qu'entreprises publiques, sont **des exemples de réussite industrielle et d'efficacité dans leurs missions de service public.**

La politique de la majorité UMP-UDF aboutira au dépérissement du service public de l'électricité et du gaz. C'est pourquoi **les Socialistes refusent toute ouverture du capital d'EDF et de Gaz de France** qui fait peser de lourdes menaces sur l'approvisionnement énergétique, la qualité des services rendus, et constitue une privatisation rampante de ces entreprises.

L'avenir d'EDF-GDF passe par la constitution d'un **pôle public de l'électricité et du gaz**, associant les deux entreprises publiques EDF et Gaz de France à des objectifs industriels et des services communs. Il implique que soit garanti durablement l'approvisionnement électrique et gazier ainsi que l'indépendance énergétique de la France.

Les Socialistes sont attachés au maintien du principe d'un prix unique sur tout le territoire ; ils entendent promouvoir un service public de qualité pour les usagers grâce à un **contrôle démocratique du secteur de l'électricité et du gaz** associant les usagers, les élus, les collectivités locales, et les personnels, sur la base de missions d'intérêt général définies par la loi. Le Parti Socialiste s'opposera résolument à ce projet de loi lors du débat parlementaire.

Au plan européen, les socialistes défendront l'adoption d'une **législation-cadre sur les services d'intérêt général** qui devra garantir, notamment dans le domaine de l'énergie, le principe d'égalité d'accès et le maintien des péréquations sociales et territoriales.

Rejoignez le Parti Socialiste Ensemble, construisons une vie meilleure !

Pour prendre contact avec le Parti Socialiste, remplir et renvoyer ce bon :

Nom : Prénom : téléphone.....

Adresse : e-mail.....

souhaite prendre contact avec le Parti Socialiste

souhaite adhérer au Parti socialiste

Signature :